

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

VENDREDI 5 FEVRIER 2016

L'an Deux Mil Seize le Vendredi Cinq Février à 18 heures 30.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

Madame Caroline – Présidente de séance

Monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Philippe TOPIN, monsieur Olivier TABOUREUX, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, madame Martine DELAPLACE, monsieur Gilles DEGROOTE (arrive au dossier n°6), monsieur Jean-Paul CORDIER, Monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Bruno MARCHETTI, monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, monsieur Serge COURTOIS, monsieur Alain DRUJON, monsieur Jacques BILLORE, madame Christine LEFEVRE, monsieur Jean-Louis CHATELET, madame Françoise DAVESNE, madame Monique THIERRY-DELEPLACE, monsieur Pierre MICHELINO, madame Catherine THIEBLIN (arrivée au dossier n°2), monsieur Bruno OGUEZ, monsieur Joël LIONNET, madame Françoise GILLOT, madame Florence ITALIANI, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Michel ROUTIER madame Claudine GEOFFROY, madame Corinne CORILLION, monsieur Yves SAJOT, madame Catherine GAUCHERAND, madame Anne ROUBI-GEFFROY, madame Jacqueline FONTAINE, monsieur Jean-Charles PAILLART, madame Guylaine CAPGRAS, madame Florence VASSAL, madame Catherine MARTIN, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Thibaud VIGUIER, monsieur Laurent DELAERE, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Christophe GASPART, monsieur David NEKKAR (arrivé au dossier n°4), madame Charlotte COLIGNON-DUROYON, madame Salima NAKIB, monsieur Christophe TABARY, monsieur Medhi RAHOUI, monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Nathalie KABILE, monsieur Benoit MIRON (arrivée au dossier n°6), monsieur Antoine SALITOT, madame Elodie BAPTISTE

ABSENTS / EXCUSES :

Monsieur Philippe DESIREST

Madame Catherine GUYOT

Monsieur Christian SADOWSKI représenté par madame Christine LEFEVRE

Monsieur Claude POLLE représenté par monsieur Jean-Marie JULLIEN

Monsieur Noël VERSCHAEVE représenté par monsieur Dominique DEVILLERS

Madame Françoise BRAMARD représentée par madame Elisabeth LESURE

monsieur Laurent DELMAS représenté par monsieur Christophe TABARY

Madame Cécile PARAGE représentée par monsieur Jacques DORIDAM

Madame Aysel SENOL représentée par monsieur Pierre MICHELINO

Monsieur Philippe VIBERT représenté par monsieur Olivier TABOUREUX

monsieur David ILLIGOT représenté par madame Monique THIERRY-DELEPLACE

monsieur Grégory NARZIS représenté monsieur Thibaud VIGUIER

monsieur Benoit MIRON représenté par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS jusqu'au dossier n°5

madame Karine GERARDIN, représentée par monsieur Jean-Marie DURIEZ

Madame Ingrid MANIER représentée par monsieur Yves SAJOT

Date d'affichage : le vendredi 12 février 2016

Date de la convocation : le jeudi 28 janvier 2016

Nombre de présents : 59 au dossier n°1
: 60 pour les dossiers n°2 et n°3
: 61 pour les dossiers n°4 et n°5
: 63 à partir du dossier n°6

Nombre de votants : 72 au dossier n°1
: 73 pour les dossiers n 2 et n°3
: 74 pour les dossiers n°4 et 5
: 75 à partir du dossier n°6

Le **conseil communautaire** s'est réuni en séance publique à la **communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 5 février 2016 à 18H30** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1 - Création et composition de la commission « investissement territorial intégré » ITI

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la création de la commission ITI (investissement territorial intégré) afin de contribuer au développement d'une approche urbaine intégrée, durable et solidaire et de renforcer le lien entre agglomérations et quartiers prioritaires.

Les membres du conseil communautaire désignent à **l'unanimité** monsieur Dominique DEVILLERS représentant de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la Présidence de la commission ITI

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à ce dispositif et les éventuels avenants.

2 - Tableau des effectifs - ajustement

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** l'ajustement du tableau des effectifs de la communauté d'agglomération du Beauvaisis suite au départ à la retraite d'un agent du service chantiers insertion comme suit :

- création d'un poste agent de maîtrise principal à temps complet (au 15 février 2016)
- suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet (au 3 avril 2016)

3 - Remise de prix, cadeaux et gratifications

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** l'achat de lots divers pour la remise de prix et prestations diverses comme suit

- pour la direction de la communication pour un montant de 15.000,00 €
- pour la direction de l'événementiel pour un montant de 10.000,00 €,

4 - Autorisations de programmes et crédits de paiement 2016

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** de créer et d'arrêter les autorisations de programmes 2016

5 - Vote d'un taux d'imposition 2016

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** de fixer le taux d'imposition 2016 pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) : 25,33%, la taxe d'habitation (TH) : 9,45%, la taxe foncière bâti (TFB) : 0 %, la taxe foncière non bâti (TFNB) : 2,18 % et à **la majorité** taxe d'enlèvement des ordures ménagère : 2,50 %

6 - Budget principal - budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2016 du budget principal

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** de voter les crédits de paiement par opération, et votent les crédits de fonctionnement par chapitre.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** de la refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, au prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** de verser une subvention d'investissement de 257.950 euros au budget annexe hôtel et pépinière d'entreprises,

Les membres du conseil communautaire actent à l'unanimité des suffrages exprimés l'inscription budgétaire d'une subvention d'investissement de 450.000 euros à verser au concessionnaire de la Z.A.C Beauvais-vallée du Thérain, soit la société publique locale Société d'Aménagement de l'Oise (SPL SAO.) désignée par délibération du 26 juin 2015,

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés de verser une avance de 1.500.000 euros au budget annexe du Haut Villé au vu du bilan prévisionnel intégré au rapport de présentation,

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés la reprise partielle pour un montant de 57.835 euros de la provision constituée pour dépréciation des actifs circulants au titre de la mise en redressement judiciaire de la société Decamp Dubos compte tenu des paiements intervenus (délibération du 3 juillet 2014 constituant une provision de 228.298 euros),

Les membres du conseil communautaire actent à l'unanimité des suffrages exprimés que le solde de la provision maintenu (170.463 euros) doit faire l'objet d'une réaffectation comptable (reprise de provision au 7815 et réaffectation à l'article 6817).

7- Budget annexe assainissement- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe assainissement qui s'équilibre de manière suivante.

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	6.948.556	Propositions nouvelles	6.948.556
Total :	6.948.556	Total :	6.948.556

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	9.940.267	Propositions nouvelles	9.940.267
Total :	9.940.267	Total :	9.940.267

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

8- Budget annexe SPANC- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe SPANC qui s'équilibre de manière suivante.

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	29.058	Propositions nouvelles	29.058
Total :	29.058	Total :	29.058

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	125.000	Propositions nouvelles	125.000
Total :	125.000	Total :	125.000

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

9- Budget annexe transports- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2015 du budget annexe transports qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	8.364.383	Propositions nouvelles	8.364.383
Total :	8.364.383	Total :	8.364.383

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	2.500.664	Propositions nouvelles	2.500.664
Total :	2.500.664	Total :	2.500.664

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

10 - Budget annexe GNV- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe station annexe gaz naturel pour véhicules qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	485.717	Propositions nouvelles	485.717
Total :	485.717	Total :	485.717

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	41.800	Propositions nouvelles	41.800
Total :	41.800	Total :	41.800

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

11 - Budget annexe zone du Haut Villé- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe ZAC du Haut Villé qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	2 214 724.00	Propositions nouvelles	2 214 724.00
Total :	2 214 724.00	Total :	2 214 724.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	3 870 056.00	Propositions nouvelles	3 870 056.00
Total :	3 870 056.00	Total :	3 870 056.00

12 - Budget annexe zone de Pinçonlieu- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe zone de Pinçonlieu qui s'équilibre comme suit

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	577 183.00	Propositions nouvelles	577 183.00
Total :	577 183.00	Total :	577 183.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	306 211.00	Propositions nouvelles	306 211.00
Total :	306 211.00	Total :	306 211.00

13 - Budget annexe zone de Beauvais-Tillé- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe « Beauvais-Tillé », qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	4 276 470.00	Propositions nouvelles	4 276 470.00
Total :	4 276 470.00	Total :	4 276 470.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	4 353 760.00	Propositions nouvelles	4 353 760.00
Total :	4 353 760.00	Total :	4 353 760.00

14 - Budget annexe zone d'activités technologique- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget zone d'activités technologique qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	83 800.00	Propositions nouvelles	83 800.00
Total :	83 800.00	Total :	83 800.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	41 900.00	Propositions nouvelles	41 900.00
Total :	41 900.00	Total :	41 900.00

15 - Budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises - budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	55 000.00	Propositions nouvelles	55 000.00
Total :	55 000.00	Total :	55 000.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	55 000.00	Propositions nouvelles	55 000.00
Total :	55 000.00	Total :	55 000.00

16 - Budget annexe ZAC Saint Mathurin- budget primitif 2016

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2015 du budget annexe ZAC Saint Mathurin qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	238 450.00	Propositions nouvelles	238 450.00
Total :	238 450.00	Total :	238 450.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	289 450.00	Propositions nouvelles	289 450.00
Total :	289 450.00	Total :	289 450.00

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

17 - Attributions de compensation prévisionnelles 2016

Les membres du conseil communautaire actent à l'unanimité le montant des attributions de compensation prévisionnelle 2016 de chaque commune membre, qui totalisent 18.024.641,00 € en dépenses (attributions de compensation positives) et 486.366,51 € en recettes (attributions de compensation négatives).

18 - Pouvoirs de la Présidente - délégation du conseil communautaire en matière de couverture du besoin de financement de l'établissement

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de donner délégation à la présidente en matière de couverture du besoin de financement de la collectivité, conformément aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

19. Subventions d'équilibre 2014 au budget annexe des transports

Le membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de fixer le montant de la subvention allouée au fonctionnement du budget annexe des transports à 858.421,00 € et celle allouée à l'investissement à 715.864,000 conformément aux budgets primitifs 2016.

20. Dotation de solidarité communautaire (DSC) : détermination des montants alloués en 2016

Les membres du conseil communautaire acceptent à la majorité d'attribuer au titre de la dotation de solidarité de l'exercice 2016 la somme totale de 2.118.500,00 €.

Les membres du conseil communautaire acceptent à la majorité de retenir pour l'exercice 2016, la répartition par commune de la dotation de solidarité selon les montants arrêtés.

Les membres du conseil communautaire acceptent à la majorité de mensualiser le mandatement de la DSC 2016 tout au long de l'année 2016.

21 - Délégation de service public (DSP) assainissement collectif hors Beauvais : état de créances irrécouvrables de l'année 2014 transmis par le délégataire

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué de notifier au délégataire de service public (DSP) assainissement collectif hors Beauvais l'admission de ces créances en non-valeur pour un total de 5.737,77 euros

22 - Convention de programmation et de suivi des déploiements FttH (Fiber to the Home, fibre optique jusqu'à l'abonné)

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de programmation et de suivi des déploiements FttH sur l'agglomération.

23 - Programmation 2016 du contrat de ville

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** la mise en œuvre du programme d'actions 2016 du contrat de ville ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention auprès de l'État ou tout autre partenaire, pour les actions du contrat de ville portées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (école d'art du Beauvaisis, conservatoire à rayonnement départemental et réseau des médiathèques du Beauvaisis, service prévention/sécurité, ...) ainsi qu'à signer toutes les pièces s'y rapportant ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'affecter les recettes correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Mesdames Fatima ABLA et Anne ROUIBI – GEFROY ne prennent pas part au vote.

24 - Programme d'intérêt général (PIG) plan rénovation confort - bien chez soi - Examen de dossiers de demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire accordent à l'**unanimité** le versement de subventions au 12 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de 30.248,00 €,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

25. Acompte subvention de fonctionnement 2016 association insertion formation éducation prévention (IFEP)

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 84.446,00 euros au profit de l'IFEP,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente à signer toutes pièces complémentaires afférentes à ce dossier.

26 - Suppression de la redevance spéciale

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'abandonner la redevance spéciale.

L'article 57 de la loi n ° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015 permet aux collectivités locales de financer par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) les dépenses afférentes à la gestion des déchets assimilés à des ordures ménagères. Elles sont désormais tenues d'instituer la redevance spéciale que lorsqu'elles n'ont institué ni la redevance (dite incitative) prévue à l'article L. 2333-76 du présent code ni la taxe d'enlèvement des ordures ménagère.

27 - Renouveaulement de l'adhésion de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à l'association ATMO PICARDIE - versement d'une subvention pour les frais de fonctionnement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le renouvellement de l'adhésion de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à l'association ATMO PICARDIE qui a pour missions principales :

- La surveillance de la qualité de l'air en Picardie par des mesures en continu et ponctuelles des indicateurs majeurs de la pollution atmosphérique ;
 - La prévision de la qualité de l'air et les épisodes de pollution ;
 - L'exploitation des données et la réalisation des études spécifiques grâce aux moyens mobiles, aux préleveurs, aux bio-indicateurs en créant des cartes de répartition de pollution ;
- Informé chaque jour avec l'indice ATMO ou l'indice de la qualité de l'air (IQA).

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer différents actes nécessaires à cette adhésion.

28 - Convention avec l'association "Emmaüs" pour le gardiennage et l'entretien des points verts de Goincourt, Pierrefitte-en-Beauvaisis et Saint-Martin-le-Noeud.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention avec l'association "Emmaüs" pour le gardiennage et l'entretien des points verts de Goincourt, Pierrefitte-en-Beauvaisis et Saint-Martin-le-Noeud.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

29 - Demande de subvention pour des travaux d'amélioration du traitement de la station d'épuration de Frocourt

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les travaux permettant d'accroître le niveau de performance en matière de traitement de l'azote et du phosphore de la station d'épuration de Frocourt.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie et du conseil départemental de l'Oise pour la réalisation de ces travaux.

30 - Demande de subvention pour les travaux de mise en place d'un traitement H2S sur trois postes de refoulement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les travaux de mise en place d'un traitement de l'hydrogène sulfuré sur les trois postes de refoulement décrit ci-dessus sur les communes de Fouquenies, Le Mont Saint Adrien et de Saint Martin le Noeud.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie et du conseil départemental de l'Oise pour la réalisation de ces travaux de mise en place de traitement H2S.

31 - Convention "contrat enfance jeunesse"

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** les termes du nouveau contrat enfance jeunesse.

Cette nouvelle convention est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Ce document définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « enfance et jeunesse » (Psej) pour les actions du RAM (relai assistante maternelle).

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à signer et produire toute les pièces se rapportant à cette affaire,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à signer en qualité d'employeur et à produire toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

32 - École d'art du Beauvaisis - demandes de subventions 2016

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers du Ministère de la culture ou de sa direction régionale (DRAC Nord-Pas-de-Calais/Picardie), au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers du département (conseil départemental de l'Oise), au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers de la région (conseil régional Nord-Pas-de-Calais/Picardie) au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les concours financiers de tout autre partenaire institutionnel public ou privé au taux le plus élevé, en ce qui concerne toute demande de subventions ou de mécénat liée au fonctionnement de l'école d'art du Beauvaisis et à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

33 - École d'art du Beauvaisis - conventions de partenariat liées au contrat de Ville 2016

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité les conventions de partenariat liées au contrat de ville entre :

l'école d'art du Beauvaisis et l'ASCA

et la Ville de Beauvais à travers la MAJI quartier Argentine

pour le projet, le projet intitulé « Le Starter des arts », une initiation aux arts plastiques sous la forme d'un stage de découverte d'une semaine pendant les vacances d'hiver et de printemps ou d'été 2016.

34 - Maladrerie Saint Lazare - demande de subvention à la région Nord-Pas-de-Calais Picardie

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter au titre de l'année 2016 le concours financier au taux le plus élevé de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie au profit de la Maladrerie Saint Lazare

35 - Maladrerie Saint-Lazare - nouveaux tarifs liés aux visites guidées en individuel

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité les nouveaux tarifs liés aux visites guidées en individuel, soit 5 € pour le tarif plein, 3 € pour le tarif réduit, gratuité pour les moins de 10 ans.

Le tarif pour les visites spécifiquement conçues pour les enfants reste fixé à 4 €, tarif unique.

36 - Conservatoire Eustache-Du-Caurroy - demande de subvention auprès de la DRAC Nord-Pas-de-Calais Picardie

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le concours financier de l'État (DRAC de Picardie) au profit du conservatoire Eustache du Caurroy pour :

- Le fonctionnement général de l'établissement, dont l'organisation des épreuves du cycle spécialisé (diplôme d'enseignement musical),
- vLes projets d'éducation artistique et culturelle ainsi que d'autres projets s'inscrivant dans le projet d'établissement du conservatoire.

La séance est levée à 21 heures 00

Fait à Beauvais le 5 février 2016

Pour Extrait Conforme,



Caroline CAYEUX

Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis